



SOMMAIRE

Le clin d'œil Météo

1. Résultat d'un essai variétés orges d'hiver
2. Gestion des vivaces : une pluie et c'est partie !
3. Echos des moissons
4. Vu en plaine
5. Voyage dans la Drôme : TECH & BIO, c'est le moment de s'inscrire !

N°13 – 23 juillet 2019

Le clin d'œil météo

« À la Sainte-Christine (24 juillet), les blés perdent leurs racines. »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Résultat d'un essai variétés d'orge d'hiver (Ile de France)

L'essai a été conduit chez Emmanuel Quillou, à Saint-Martin-de-Bréthencourt (78 660).

Itinéraire technique de l'essai

Nature du sol	Limon argileux	Façons culturales	4 déchaumages pas de labour
Culture / Variété	Orge d'hiver	Désherbage	aucun
Précédents	Blé tendre d'hiver de Luzerne	Fertilisation	4,5T/ha de fientes à l'automne (N 30%)
Date de semis	25-oct.-18	Traitements	Aucun
Densité de semis	350 gr/m ²		
Date de récolte	06-juil-19		

Le choix des variétés cette année s'est tourné vers quelques nouveautés avec bien sûr des variétés résistantes à la jaunisse nanisante de l'orge. Potentiellement très pénalisant, ce virus transmis par le puceron est très facilement contournable par le choix variétal. Pensez-y pour vos implantations 2020 !

Variétés	Représentant	Année	Pays	JNO	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naïne
PARADIES	Sem-Partners	2017	AT	T	5	6	6
COCCINEL	Secobra	2019	FR	T	6	6	7
RAFAELA	Limagrain	2014	BE	T	4	7	5
ETINCEL	Secobra	2012	FR		4	5	7
KWS BORELLY	KWS Momont	2018	FR	T	6	5	6
MICHAELA	Saatbau				6	5	6
HIRONDELLA	Saaten Union	2018	DE	T	5	6	
MARGAUX	Unisigma	2018	FR	T	6	6	5
DOMINO	KWS Momont	2015	FR	T	7	6	7
SPAZIO	Sem-Partners	2018		T	6	7	6
AMISTAR	KWS Momont	2013	FR	T	6	6	4

ETINCEL, variété brassicole de référence en agriculture conventionnelle a été intégrée à l'essai. L'orge d'hiver biologique ne présentant pas de débouché brassicole, l'ensemble de ces variétés sont valorisées en circuit fourrager.

Résultats

Variétés	Pieds/m ²	Epis/m ²	Enherbement*	Hauteur (cm)	Protéines (%)	PS (kg/hL)	PMG à 15% (g)	Rendement à 15 % (q/ha)	Groupes homogènes
			grain laiteux-pâteux					Moyenne ajustée REML	
PARADIES	309	279	5	64	8,2	61	31	33,5	A
COCCINEL	301	259	4,5	62	7,9	57	26	32,0	A B
RAFAELA	297	307	4,5	51	8,1	58	24	31,9	A B
ETINCEL	317	277	7	55	8,2	60	32	30,6	A B
KWS BORELLY	355	349	6	53	8,0	60	25	30,2	A B
MICHAELA	319	305	5	58	9,0	62	28	29,5	A B
HIRONDELLA	371	344	6,5	56	8,3	61	33	29,3	A B
MARGAUX	301	285	5,5	51	8,3	60	31	28,6	A B
DOMINO	303	300	5	54	8,3	60	27	28,6	A B
SPAZIO	299	379	6	48	8,5	64	27	27,5	A B
AMISTAR 350	291	275	5	56	8,4	63	31	26,3	B
AMISTAR 280	252	243	5	65	8,4	63	37	25,7	B C
MOYENNE OH	316	313	4,2	56	8,3	61	29	29,5	-

L'essai est statistiquement précis ; ETR = 1.8 q/ha ; CV = 6.1 %.

La moyenne des rendements de l'essai atteint 30 q/ha environ. Malgré un anté-précédent luzerne et une fertilisation azotée importante, la surprise vient du faible niveau de reliquat à 34 kg N/ha ! Le travail simplifié sur une structure de sol dégradée héritée de 2017-2018 et un potentiel de sol moyen sont sans doute les éléments explicatifs.

Les résultats montrent que les différences de rendements entre les variétés ne sont pas statistiquement significatives entre les variétés (cf. colonne des groupes homogènes), sauf pour la n°1 dans le classement : PARADIES, à 33.5 q/ha, statistiquement différente de la dernière, AMISTAR, à 26.3 et 25.7 q/ha selon la densité. L'essai permet cependant de mettre en évidence les grandes tendances de classement entre les variétés. Dans la catégorie des variétés récentes, PARADIES (2017) à 33.5 q/ha, COCCINEL nouveauté 2019 à 32 q/ha, et KWS BORELLY (2018) à 30.2 q/ha tirent leur épingle du jeu. RAFAELA (2014) est en 3ème position (31.9 q/ha). Attention à ETINCEL, qui bien qu'étant en bonne position (à 30.6 q/ha), reste sensible à la JNO. Les meilleures variétés ont vraisemblablement réalisé leur rendement sur le nombre de grains/épi (taux de levée et coefficient d'épiaison inférieurs à la moyenne, PMG dans la moyenne).

Semer de l'AMISTAR à 280 ou à 350 gr/m² n'apporte visiblement pas de gain de rendement significatif dans le cas de notre essai.

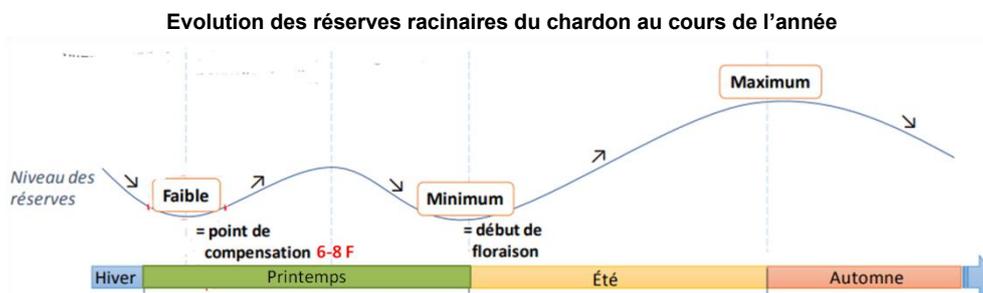
Par curiosité, nous avons mesuré les calibrages d'ETINCEL et MARGAUX, variétés brassicoles « référées » en agriculture conventionnelle par le Comité Bière Malt Orge. Leurs calibrages respectivement de 79.9% et 73.1% et leur faible taux de protéines ne permettraient pas une valorisation en brassicole, même avec le développement du débouché en AB.

* Enherbement (GEVES) ; l'évaluation de l'enherbement étant subjective selon l'expérimentateur, il convient seulement de retenir le classement relatif des variétés entre-elles. 1 : aucune adventices - 2 : traces - 3 : 25% du sol couvert - 4 : entre 25 et 50% du sol couvert 5 : 50% du sol couvert - 7 : 75% du sol couvert - 9 : 100% du sol couvert

2. Gestion des vivaces : une pluie et c'est parti !

Une fois les parcelles moissonnées, et dès que les conditions le permettent, ce sera **le moment de lutter contre les vivaces**. Parmi la plus connue on trouve le chardon des champs.

Quelques éléments de physiologie du chardon :



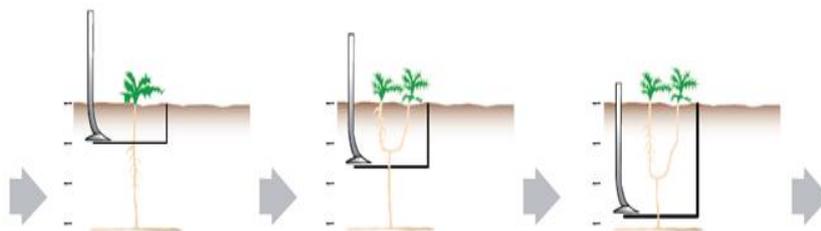
Les réserves des rhizomes du chardon sont minimales au stade boutons floraux et premières fleurs. Il ne faut pas laisser le chardon reconstituer ses réserves pendant l'été et l'automne.

La stratégie de lutte directe contre les vivaces est l'épuisement du rhizome.

Le principe est de détruire l'adventice pour qu'elle crée des repousses qui vont mobiliser ses réserves.

L'objectif de destruction des vivaces sera indirectement couplé à une diminution du stock semencier des annuelles. On procède donc à **un travail du sol à profondeur croissante** pour épuiser progressivement la vivace.

Le premier passage devra impérativement être réalisé **très superficiellement** pour coupler l'action de scalpage à un faux-semis en vue de faire lever les adventives et les graines de céréales en même temps. De manière à assurer un bon contact sol-graine, il est également conseillé de rouler après chaque passage.



Le délai entre chaque déchaumage doit permettre au chardon de repousser et d'être au **stade 6 feuilles** pour ré-intervenir. Il faut compter **au moins 3 passages**.

Alain LECAT

INFORMATIONS

4. Echos des moissons

Cette rubrique vous est consacrée !

Les moissons sont désormais bien engagées. Comme vous, nous sommes impatients d'en connaître les résultats. Les premières informations reçues font état de rendement plutôt encourageant, même si comme souvent, la disponibilité en azote et la maîtrise de l'enherbement seront des facteurs clés.

Tenez nous informé de vos résultats moisson, par téléphone SMS ou mail. Nous serions intéressés par les informations suivantes :

- **Culture et type de sol**
- **Précédent** (voire anté-précédent)
- **Fertilisation organique si apport réalisé** (RSH si disponible)
- **Maîtrise enherbement** (propre, moyen à insuffisant)

L'équipe de conseillers en productions végétales biologiques

5. Vu en plaine

Un canon sous haute protection

« *Petit rappel réglementaire : Tout épouvantail appelé à assurer des travaux de maintenance ou de surveillance vis-à-vis de matériel explosif doit être accompagné et donc fonctionner en binôme. Ceci pour des raisons de sécurité.* »



Merci à Pierre Brucelle pour le clin d'œil

La même parcelle, où les haricots n'ont subi aucun passage de herse étrille pour le moment. Un passage de bineuse devrait suivre prochainement, la flore adventive se limitant à quelques repousses de colza ainsi que quelques petits ronds de liseron des champs.

Pierre DURAND

6. Voyage dans la Drôme : TECH & BIO, c'est le moment de s'inscrire !

Les Chambres d'Agriculture des Hauts-de-France vous proposent d'organiser le déplacement et la visite au salon Tech & Bio (www.tech-n-bio.com) qui se tiendra le 18 et 19 septembre prochain dans la Drôme.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise attend vos **réponses pour le vendredi 26 juillet au plus tard !** *Un courrier vous a adressé.*

Pour gagner du temps, il vous est possible de donner votre réponse par téléphone en contactant directement Nathalie Devillers 03 44 11 44 55 ou Gilles Salitot – 03 44 11 44 65 / 06 81 95 93 59

Gilles SALITOT



Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur le site www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Alain LECAT : 03 20 88 67 54 – alain.lecat@agriculture-npdc.fr (départements 59 et 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) – Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

